Silène
17, Rue Pierre Mendès France - 44602 - ST-NAZAIRE

RECU EN PREFECTURE
le 15 septembre 2026
VIA DOTELEC - FAST Actes
044-442128389-20260910-D0035503-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°003550

BUREAU DE SILENE EN DATE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

Délibération n°	VENTE LOCAL COMMERCIAL GAMBETTA 0003.5012 - 1 SQUARE DE LA MUTUALITE - SAINT-NAZAIRE
13	

L'An deux mille vingt six, le 10 septembre, à 14 heures 00, s'est réuni Le Bureau, en salle du Conseil d'Administration, au siège de Silène, 17 rue Mendès France à Saint-Nazaire, sous la présidence de Madame GIRARD-RAFFIN.

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

Mme Dominique TRIGODET, Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. PATRICK LAMOOT, M. Jean-Michel CRAND

POUVOIRS :

M. Alain LE PAPE donne pouvoir à Mme Dominique TRIGODET

ADMINISTRATEURS ABSENTS EXCUSES :

M. Christophe COTTA, Mme Ghislaine OLLIVAUD-HERVOCHE

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Madame Sandrine WILLIAMSON, Directrice Générale,
Madame Carole VILBOUX, Secrétaire Générale,
Monsieur Franck GOURDEL, Directeur de l'Offre Nouvelle.

Le Conseil d'administration a approuvé un programme ciblé de vente de patrimoine. Dans ce cadre, une délibération-cadre relative à la vente de locaux à usage commercial a été adoptée le 1er février 2018.

Conformément à cette délibération, le local commercial 0003.5012/5013 situé au 1 Square de la Mutualité à Saint-Nazaire a été mis en vente début 2025 à la suite de la libération des lieux par son occupant, le Groupe VYV (Enseigne Ecouter Voir).



La présente vente porte sur le lot n°301, comprenant :

- Local commercial, composé des espaces suivants : un accueil, deux bureaux, une cuisine, un W.C., un dégagement et un espace extérieur, pour une surface totale de 70,79 m².
- Garage rattaché au local, d'une surface de 24,13 m².
- Un stationnement extérieur d'une surface d'environ 15 m² (le lot précis sera défini ultérieurement).

Le prix de vente initial du local commercial et du garage a été fixé à 160 000 € net vendeur. Dans le cadre des négociations engagées avec les représentants de l'Atelier Brard Forny & Associés, il a été convenu d'intégrer une place de stationnement extérieure avec majoration du prix de vente à hauteur de 162 000 €.

L'acquéreur est la SCI en cours de constitution représentant les salariés et associés de l'Atelier Brard Forny & Associés, représentée par Madame Sarah FORNY, ou toute personne morale venant légalement s'y substituer.

Le prix convenu est cohérent avec les valeurs observées sur le marché local. La commercialisation du bien engagée depuis 2025 n'a donné lieu qu'à peu de manifestations d'intérêt et cette offre permet la réalisation de la vente dans des conditions satisfaisantes pour les parties. Un précédent acquéreur n'a pas donné suite à l'acquisition en raison d'un refus de prêt bancaire.

Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des biens s'élève à 20 213,67 € et la plus-value prévisionnelle afférente à cette cession s'élève à 139 786,33 €.

Le Bureau conservant la compétence par délégation du Conseil d'administration (délibération n°9 du 01/10/2020), il est demandé aux administrateurs d'autoriser la signature de la vente de ces biens.

SEANCE DU BUREAU :
Délibération adoptée à l'unanimité.

Ont signé : Tous les Membres présents

Copie RENDUE EXECUTOIRE
Loi du 2 mars 1982

Pour copie conforme,
La Directrice Générale de Silène,
S. WILLIAMSON